



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022**

N° C15\_12\_2022\_03 - Budgets primitifs 2023 - Budget principal (annexe)

Annexe(s) :

- Rapport de présentation du budget primitif 2023

<b>Titulaires en exercice</b>	<b>Présents</b> (Titulaires et suppléants votants)	<b>Représentés</b>	<b>Total votants</b>	<b>Absents</b>
90	62	12	74	16

Pour : 74	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 9 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURELLÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maité, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVREAU Pierre, MORIN Christine, PELTIER Jérôme, GUERINEAU François, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, MANN Grégory, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BELAUD Bernard (pouvoir donné à LONGEAU Daniel), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), CHASSIN Julien (pouvoir donné à PICHON Gilles), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), KOHLER Marie (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), MERCIER Sébastien (pouvoir donné à BALLAND Cyril), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), THIBAUT Evelyne (pouvoir donné à BOURDIER Christine)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, DOLBEAU Alain, FERRÉ Nicolas, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, MAGNAN Jean-Christophe, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CACLIN

\*\*\*\*\*

### **Budgets primitifs 2023 - Budget principal (annexe)**

#### **Annexe(s) :**

#### ***- Rapport de présentation du budget primitif 2023***

Les orientations arrêtées lors du débat du 17 novembre dernier ont permis de faire évoluer la construction du budget primitif 2023 du budget principal.

En fonctionnement, des recettes supplémentaires ont été dégagées du fait de la répartition dérogatoire du FPIC (257 000 €), de l'augmentation des tarifs des équipements et services communautaires adoptée par le bureau communautaire lors de sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022 (100 000 €) et de la reprise de la provision du projet de territoire (480 000 €). La revalorisation des valeurs locatives de 7 % au lieu de 6 % permet également de dégagée des recettes plus important que prévues à hauteur de 76 000 €.

S'agissant des dépenses en fonctionnement, un retravail des demandes budgétaires des directions et les arbitrages ont permis de dégager de nouvelles économies notamment du fait du plan de sobriété énergétique (139 000 €), de la fermeture d'Aqua'Melle (67 000 € d'économie, perte de recettes à hauteur de 20 000 €), la fermeture de deux piscines d'été (167 000 € d'économie, perte de recettes à hauteur de 8 560 €), d'un ajustement des dépenses des services techniques (26 000 €), d'une diminution de l'assurance dommage ouvrage pour le gymnase de Brioux-sur-Boutonne (30 000 €), des commandes sur le budget 2022 d'alimentation (20 000 €). De plus, l'infructuosité de certains recrutements conduit à une économie d'environ 250 000 €.

En investissement, le décalage et le réajustement de certains projets ont permis de réduire les dépenses : le gymnase de Brioux-sur-Boutonne, les travaux portés par les services techniques et la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Après avoir entendu l'exposé,

<b>BUDGET</b>	<b>SECTION</b>	<b>DEPENSES /RECETTES</b>	<b>PREVISIONS 2023</b>
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	Dépenses	4 519 733.62 €
		Recettes	4 519 733.62 €
	FONCTIONNEMENT	Dépenses	35 453 323.76 €
		Recettes	35 453 323.76 €

*Vu l'avis de la commission finances du 05/12/2022,*

*Vu le rapport de présentation du budget ci-annexé,*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- ADOPTER le budget principal 2023 de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET